



ASSOCIATION LOI 1901 N°W595035101 Lille — Siret: 847 973 039 00013

Siège social: 19 avenue Georges Clemenceau 59130 LAMBERSART

Mail: ffmscitoyenne@gmail.com

Sites: <https://ffmsc.fr> — <https://assurancesolidarite.fr>



L'INFORMATION AUX ADHERENTS, ELUS, CCAS, ASSOCIATIONS, ENTREPRENEURS.

Avril 2021

PREVIFIL un service attendu
L'anxiété et les troubles anxieux
Remboursements et reste à charge
Les permanences sur le Métropole et le Douaisis
Dernières news sur le démarchage téléphonique



« En Avril arrivée de PREVIFIL, simple comme un coup de fil ».

Depuis de nombreuses années je recherchais LA solution attendue par tous ceux qui isolés dans la maladie à leur domicile se retrouvaient demandeurs d'une solution optimale pour avoir à portée de main un outil permettant de déclencher les secours éventuels.

Durant cette pandémie que nous traversons et durant les périodes de canicule que nous renontrons de plus en plus régulièrement, les familles, CCAS, élus locaux ont fait preuve d'imagination pour créer des liens avec leurs aînés. Devant cette demande grandissante j'ai lancé une analyse des solutions du marché, après avoir écarté des solutions très onéreuses présentées par des sociétés d'assistance classiques, nous avons conclu un accord spécifique avec PREVIFIL du groupe PREVIS société de Services à la Personne qui participe activement à la sécurisation et au maintien au domicile des personnes âgées ou fragilisées. Trois formules de 11 à 18€ par mois permettent de garantir une assistance à domicile qui va jusqu'à les suivre en extérieur en les localisant au moyen d'une montre géolocalisable. Aucun frais caché, le matériel est lui aussi compris dans le coût d'abonnement mensuel.

Vous trouverez également dans ce numéro un tableau comparatif des remboursements selon nos quatre formules. Contrairement aux présentations faites actuellement sur le marché nous avons repris des actes variés au plus près de ceux les plus fréquemment rencontrés. J'espère que ce tableau démontrera à tous les porteurs de risque qu'il est possible d'éclairer leurs bénéficiaires sur l'étendue des garanties et de faciliter la comparaison des divers contrats du marché tenant ainsi leurs engagements pris lors de la signature des accords sur le 100% santé. C'est ainsi que demain la concurrence se fera sur la qualité et non uniquement sur les tarifs. La résiliation infra-annuelle ouvre une nouvelle aire de clarification des offres et la législateur vient encore une fois de durcir la loi encadrant le démarchage téléphonique, par mail et en porte à porte.

Ayons confiance en l'avenir et soyons acteurs du changement persévérons dans nos revendications....

Joël VERNIER Président de FFMS et d'Assurance & Solidarité



MUTUELLE SANTÉ La citoyenne & PREVIFIL

Chers adhérents,

La Fédération Française Mutuelle Santé Citoyenne vient de mettre en place un partenariat afin de vous permettre ainsi qu'à et exclusivement tous les adhérents la solution optimale de téléassistance à domicile que nombre d'entre vous attendent.

Les chutes à domicile des plus de 75 ans sont à l'origine de 6000 décès chaque année. Notre partenaire PREVIFIL est un service d'écoute, d'assistance et d'aide à domicile dont la plateforme d'assistance est disponible et à votre écoute 7 jours / 7 et 24 heures / 24.

Nous avons pour vous négocié un tarif spécifique, la gratuité des frais de mise en service (création du dossier, installation à distance et envoi sécurisé du matériel) et la gratuité du premier mois d'abonnement soit un avantage de plus de 50€.

Nous vous conseillons lors de la souscription de choisir le service « téléassistance plus » qui renforce votre sécurité déclenchant automatiquement une alerte en cas de chute si vous n'avez pu appuyer sur votre émetteur porté soit en bracelet ou collier afin d'être disponible en toute circonstance.

Lors de tout lancement d'alarme vous pourrez converser à distance, sans décrocher votre téléphone, grâce au haut parleur du transmetteur avec votre chargé d'écoute sur la plateforme de PREVIFIL. En fonction de l'urgence il se chargera de prévenir les personnes de confiance que vous aurez désignées, détentrices de vos clés et suivant les premières constatations contactera, votre famille, un médecin, le SAMU ou les pompiers.

Un avantage fiscal certain est associé à cette offre:

Tous les bénéficiaires du service de téléassistance PREVIFIL profitent d'un crédit d'impôt de 50% ainsi votre abonnement classique ne vous coûtera que 11€ et PREVIFIL plus que 14€ après ce crédit fiscal qui n'est pas assujetti à une quelconque notion de revenus.

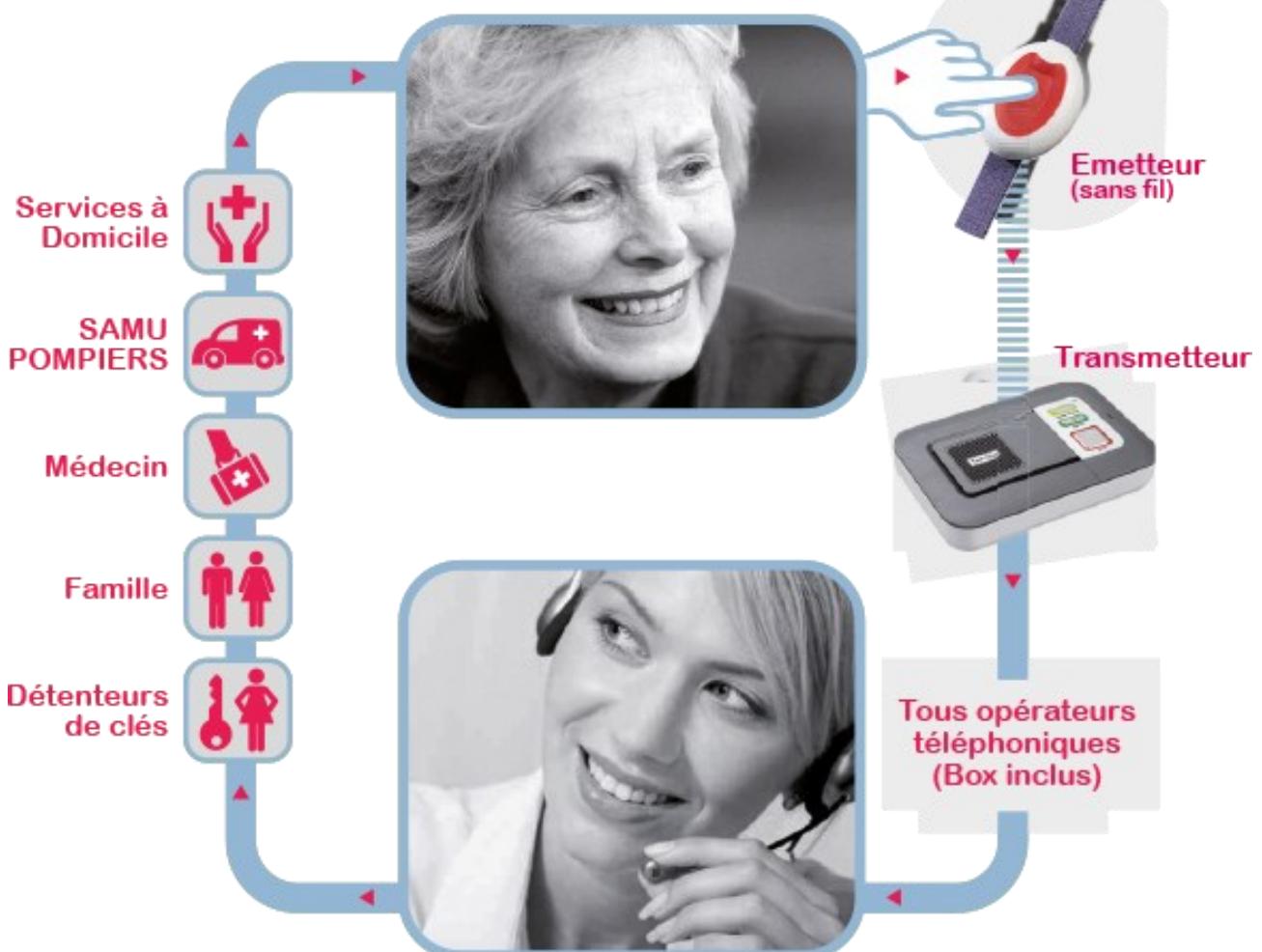
Vous voulez en savoir plus: consultez la documentation disponible sur nos sites <https://ffmsc.fr/3622-2>

Ouappelez le [01.53.99.13.83](tel:01.53.99.13.83)

Pour souscrire rendez-vous sur <https://ffmsc.fr/3622-2> et cliquez sur bulletin de commande

• ABONNEMENT PREVIFIL À DOMICILE avec émetteur classique	11,00 € / mois après crédit d'impôts soit 22,00 € / mois *
• ABONNEMENT PREVIFIL À DOMICILE avec émetteur détecteur de chutes lourdes	14,00 € / mois après crédit d'impôts soit 28,00 € / mois *
- FRAIS DE MISE EN SERVICE • sans installateur : expédition du matériel • avec installateur	OFFERTS 39,00 €
• OPTION TRANSMETTEUR GSM (si vous ne disposez pas de ligne fixe)	3,50 € / mois après crédit d'impôts soit 7,00 € / mois *
• OPTION COFFRE À CLÉS	55,00 €
• ABONNEMENT PREVIFIL POUR L'EXTÉRIEUR avec Montre Géolocalisable	18,00 € / mois après crédit d'impôts soit 36,00 € / mois *
- FRAIS DE MISE EN SERVICE : expédition du matériel	39,00 €

**Téléchargez
ici le flyer**



SI
services à la personne

PREVI fil

COMPARATIF DES FORMULES **PREVIFIL**

	DOMICILE	DOMICILE PLUS	MOBILITE	MOBILITE + DOMICILE
Mise en service et expédition offerte aux adhérents de la Fédération	✓	✓	19,50€	19,50€
Transmetteur téléphonique box et ligne classique. Option GSM disponible	✓	✓		✓
Emetteur discret et élégant fourni avec bracelet et cordon collier	✓	✓		✓
Détection automatique de chute lourde		✓		✓ *Domicile Plus
Montre élégante indiquant également l'heure + câble et chargeur			✓	✓
Géolocalisation GPS			✓	✓
Alerte des proches en cas de sortie du périmètre. Application web de Géofencing			✓	✓
Possibilité de programmer 2 émetteurs sur le même transmetteur (adhésion couple)	✓	✓		✓
Dispositif particulièrement sécurisant avec deux capteurs détecteurs de chutes		✓		✓
Lorsque votre téléphone fixe sonne, possibilité de décrocher à distance en appuyant directement sur votre émetteur et de dialoguer en interphonie à l'aide du Transmetteur	✓	✓		✓
La maintenance de votre matériel pendant toute la durée de votre contrat	✓	✓	✓	✓
La réception et gestion des appels 24h/24 et 7j/7 par notre centrale d'écoute	✓	✓	✓	✓
Pas de frais administratifs de mise en place	✓	✓	✓	✓
Pas de frais de résiliation	✓	✓	✓	✓
Tarif mensuel après crédit d'impôts	11€	14€	18€	24 - 27€*
Tarif couple mensuel après crédit d'impôts	13,50€	18€	36€	26,50 – 31,50€**

*cette offre comporte une montre et une adhésion Domicile Plus

**cette offre comporte une montre et deux adhésions Domicile Plus

Les tarifs indiqués correspondent au coût réel après crédit d'impôt.

Passés les 14 jours de rétractation, les 3 premiers mois sont dûs, sauf en cas de décès du Bénéficiaire (résiliation à la fin du mois en cours). (article 9.2 des CGV jointes: RESILIATION A L'INITIATIVE DU SOUSCRIPTEUR / BENEFICIAIRE).



Vous désirez profiter de ce service exceptionnel ?

- **Appelez les services de notre partenaire au 01.53.99.13.83**
- **Ou remplissez le formulaire de souscription et le SEPA sur notre site téléchargez les, signez les, transmettez ces pièces ainsi qu'un RIB:**
 - **par courrier à PREVIS 26 bis boulevard de Strasbourg 94130 Nogent-sur-Marne**
 - **ou par mail en pièces jointe à contact.previs-sante@cogemut.fr**

FICHE
ESSENTIELLE

L'ANXIÉTÉ ET LES TROUBLES ANXIEUX

L'ANXIÉTÉ EST UNE SENSATION

NORMALE, QUE NOUS CONNAISSENSONS TOUS. SELON LES CIRCONSTANCES ELLE PEUT REVÊTIR DES FORMES DIFFÉRENTES, DE LA SIMPLE INQUIÉTUDE À L'ANGOISSE EXTRÊME. PARFOIS, ELLE SE MANIFESTE AUSSI DE FAÇON ANORMALE ET DEVIENT UNE MALADIE À PART ENTIÈRE.

L'ANXIÉTÉ : UNE PATHOLOGIE OU UN PHÉNOMÈNE UTILE ET NÉCESSAIRE ?

En médecine, l'anxiété est définie comme un état mental de trouble et d'agitation, avec un sentiment d'insécurité indéfinissable et une peur sans objet.

Cependant l'anxiété est avant tout une émotion normale, présente chez tous les êtres humains : sensation de peur avant un examen, inquiétude pour la santé d'un proche, réaction anxieuse lors d'accident... Elle survient à la suite d'événements clairement identifiables, nous aide à y faire face et disparaît en même temps que sa cause.

Il arrive chez certaines personnes que l'anxiété se manifeste de façon

anormale : soit elle survient sans raison, soit son intensité et les réponses qu'elle entraîne sont sans commune mesure avec l'événement déclenchant. On parle alors d'anxiété pathologique. Les limites entre la réaction anxieuse normale et l'anxiété pathologique sont parfois floues.

COMMENT SE TRADUIT L'ANXIÉTÉ ?

L'anxiété est caractérisée par un sentiment d'apprehension, de tension, de malaise, de terreur face à un danger imprécis et de nature indéterminée. Cette souffrance peut s'accompagner de symptômes très variés tels que le souffle coupé ou une sensation d'étouffement, une boule dans la gorge, une sécheresse de la bouche, des difficultés de déglutition, des palpitations, des étourdissements, des sueurs avec des bouffées de chaleur ou au contraire des frissons, des mains froides et moites, des tremblements musculaires, une agitation et une hypermotivité, etc. L'anxiété se traduit aussi parfois par une irritabilité générale, des problèmes de concentration, des trous de mémoire, des difficultés d'endormissement ou un sommeil interrompu.

LES DIFFÉRENTS TROUBLÉS ANXIEUX

On distingue plusieurs types d'anxiété pathologique, dont les manifestations varient.

**LES FEMMES SONT
2X PLUS TOUCHÉES**

QUE LES HOMMES PAR L'ANXIÉTÉ GÉNÉRALISÉE

1 LE SYNDROME D'ANXIÉTÉ GÉNÉRALISÉ

Encore appelé trouble anxieux généralisé, il se manifeste par un état de tension, d'inquiétude permanente, durant au moins six mois, sans qu'aucun événement extérieur ne l'explique : c'est une inquiétude excessive de tous les moments de la vie quotidienne : professionnelle, familiale, affective, sociale... La personne éprouve des difficultés à contrôler ses inquiétudes et ressent une détresse importante. Cette pathologie handicapante a un fort retentissement sur la vie courante et s'accompagne souvent d'un état dépressif. Elle entraîne de nombreuses difficultés au travail où elle rend les relations avec autrui difficiles et dans la vie privée qui se restreint peu à peu. On estime qu'environ 3 % de la population est confrontée à ce trouble.



2 LES PHOBIES

Dans ce cas, l'anxiété se cristallise sur des situations particulières qui la font survenir. L'angoisse surgit dès que la personne est confrontée à la cause qui déclenche la phobie, alors que le danger et la menace sont imaginaires. Certaines phobies sont fréquentes



et parfois délicates à gérer. On peut ainsi citer :

- l'agoraphobie, la peur des lieux publics et de la foule ;
- la claustrophobie : la peur des endroits clos (ascenseurs, avions...) ;
- les zoophobies : peur de certains animaux (araignées, souris, pigeons...).

On distingue ces phobies d'objets ou de situation, des phobies sociales, qui correspondent quant à elles à des peurs en rapport avec des situations dans lesquelles on est confronté aux relations avec les autres : crainte de parler en public, timidité anormale dans ses relations personnelles...

3 LES TROUBLES OBSESSIONNELS COMPULSIFS (TOC)

Les obsessions sont des pensées, impulsions, représentations fréquentes, répétitives et persistantes, qui sont en inadéquation avec la réalité et entraînent une anxiété importante.

Les compulsions sont des comportements (laver les mains, vérifier...) ou actes mentaux (compter, répéter des mots silencieusement...) que le sujet se sent poussé à accomplir en réponse à son obsession. L'obsession permanente conduit ainsi la personne à ressentir des pensées qui se répètent à l'identique et à éprouver le besoin de refaire sans cesse les mêmes gestes comme une sorte de rituel.

Cette maladie, dont l'anxiété est sous-jacente, peut entraver la vie quotidienne et s'accompagne en général de traits de caractère particuliers : obsession de l'ordre, avarice, propreté excessive par peur des germes...



4 LA CRISE DE PANIQUE

L'attaque de panique est la survenue brutale d'une peur intense, d'un sentiment de mort, de catastrophe imminente, ou de perte de contrôle de soi, qui apparaît sans cause déclenchante et dans des circonstances n'impliquant absolument aucun risque pour la personne. Une attaque de panique dure environ trente minutes. Le trouble panique est la répétition d'attaques de panique. Peu à peu le tableau s'aggrave car la personne qui est sujette à ce trouble est obsédée par la crainte de voir la crise

revenir. Tous les signes psychiques et physiques de l'anxiété sont alors présents sous une forme exacerbée, entraînant un malaise majeur, une sensation d'oppression insupportable qui donne parfois l'impression que l'on va mourir ou devenir fou.

5 LE SYNDROME DE STRESS POST-TRAUMATIQUE

Ce trouble est consécutif à un événement extrêmement angoissant et hors du commun qui provoque des symptômes évidents de détresse. Par la suite, l'événement (catastrophe, agression...) est perpétuellement revécu sous forme de souvenirs, de cauchemars, d'impression qu'il va se reproduire...

Les images peuvent aussi survenir inopinément dans la journée, empêchant la concentration, entraînant irritabilité, fuite des contacts sociaux, hyperexcitabilité ou perte de confiance en soi.



DES CAUSES MULTIPLES

Les causes de l'anxiété pathologique sont mal connues. Il est clair que certaines personnes sont plus sujettes à l'anxiété que d'autres.

Les troubles anxieux sont souvent associés aux événements de la vie professionnelle, affective et familiale. Les facteurs sociaux jouent un rôle important : des parents anxieux ont tendance à transmettre leurs propres inquiétudes à leurs enfants. Des traumatismes psychologiques de l'enfance ou de l'âge adulte sont souvent un événement déclenchant. L'anxiété constitue un symptôme fréquent au cours des états dépressifs. Elle se rencontre également dans la plupart des névroses, dans les troubles psychotiques et la maladie mania-codépressive. Mais l'anxiété est aussi un symptôme présent dans de nombreuses affections organiques comme l'hypo ou hyperthyroïdie, l'hypoglycémie, l'épilepsie, la maladie de Parkinson, certaines insuffisances cardiaques ou certains déficits en vitamines. Par ailleurs, le sevrage de certains produits (alcool, tabac, somnifères...) entraîne souvent des troubles de l'anxiété.

BON À SAVOIR

ASSOCIATION MEDIAGORA
WWW.MEDIAGORAS.FR

Vient en aide aux personnes souffrant de troubles anxieux ou de phobies, en leur proposant :

- ▶ de l'information et du soutien à distance ;
- ▶ des réunions périodiques (groupes de parole, conférences, ateliers, sorties, ...).

COMMENT TRAITER LES TROUBLÉS ANXIEUX ?

Si l'anxiété devient un inconfort et une gêne, il convient d'en parler sans tarder à son médecin traitant qui pourra instaurer une prise en charge adaptée avec notamment une prescription d'anxiolytiques, voire d'antidépresseurs, et orienter, le cas échéant, vers un spécialiste. Les traitements sont bien évidemment adaptés en fonction de chaque personne et de la nature du trouble constaté.

De façon générale, il est important d'observer une bonne hygiène de vie en diminuant ou supprimant la prise d'excitants (alcool, tabac, café,...) et en pratiquant régulièrement une activité physique qui aide à diminuer l'anxiété. La relaxation améliore le contrôle émotionnel, diminue les tensions musculaires et psychologiques. Il existe également différentes formes de psychothérapies qui peuvent bénéficier aux personnes anxieuses comme les thérapies comportementales et cognitives, la psychanalyse, la psychothérapie psychanalytique ou la psychothérapie de groupe.

Une grande partie des anxiétés pathologiques sont curables, d'autres sont susceptibles d'améliorations considérables qui permettent en général aux personnes de reprendre une vie quotidienne quasi-normale. Mais la durée du traitement est extrêmement variable (de quelques semaines à plusieurs années).

PLUS DE 20%
DE LA POPULATION SOUFFRE, AU MOINS TEMPORAIREMENT, AU COURS DE SA VIE DE TROUBLÉS ANXIEUX

Vous pouvez retrouver les différents articles parus en cliquant sur le bouton ci-dessous

[ALLO DOCTEUR](#)



Pour connaître et évaluer votre état de santé cognitif, physique, osseux, métabolique et général puis l'améliorer avec un coaching adapté : le Parcours Longévité à l'Institut Pasteur de Lille est là pour vous aider !

Contact : 03 20 87 72 45 / parcours.longevite@pasteur-lille.fr

BON DE REPRISE

40 €*

optikal

sur vos anciennes lunettes pour un achat minimum de 600 € (monture + verres)

ou 20 €* pour tout achat sans conditions (monture + verres)

84, rue Général Leclerc
59350 SAINT-ANDRÉ lez LILLE
Tél. 03 20 63 92 07
e-mail : optikal.2@orange.fr

133, rue Pierre Legrand
59000 LILLE-FIVES
Tél. 03 20 56 48 51
e-mail : vvol.optikal@gmail.com

Visitez notre site : www.optikal.fr - [optikal.lillestandre](#)

* HORS 100 % SANTÉ



COMPRENDRE SES GARANTIES ET CALCULER SON RESTE A CHARGE

Dans notre précédent numéro je vous avais présenté un article assez long pour vous permettre de comprendre vos remboursements. Il m'a semblé utile de vous donner également une visualisation, en euros et selon chaque formule de garantie, des remboursements de différents types de soins auxquels vous pourriez avoir à faire face.

Pour vous faciliter la comparaison vous découvrirez également au sein de ce tableau les divers reste à charge auxquels vous risquez de vous confronter selon votre choix de réseau de soins et de la convention signée par vos spécialistes avec l'assurance maladie.



FOCUS SUR VOS REMBOURSEMENTS

2021

MUTUELLE SANTÉ
Ld citoyenne

Des exemples de remboursement selon nos options :



ESSENTIELLE, SECURITE, TRANQUILITE, SERENITE

Exemples de soins	Prix moyen pratiqué au tarif réglementé	BR	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement Mutuelle Santé Citoyenne				Reste à charge				Obs
				Essentielle	Sécurité	Tranquilité	Sérénité	Essentielle	Sécurité	Tranquilité	Sérénité	
Hospitalisation												
Forfait journalier hospitalier	20€	0€	0€	20€	20€	20€	20€	0€	0€	0€	0€	Tarif réglementaire
Honoraires de chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à l'OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355€	271,70€	271,70€	83,30€	67,93€	83,30€	83,30€	0€	15€	0€	0€	Prix moyen national de l'acte par œil
Honoraires de chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à l'OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431€	271,70€	271,70€	159,30€	37,59€	105,51€	159,30€	0€	121,71€	53,79€	0€	Prix moyen national de l'acte par œil
Honoraires de chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à l'OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale prothèse de hanche unilatérale	1248€	466€	372,80€	559,20€	209,70€	326,20€	875,20€	316€	665,50€	549€	0€	
Honoraires de chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à l'OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale prothèse de hanche unilatérale	2500€	466€	372,80€	326,20€	116,50€	233€	466€	1801€	2010,70€	1894,20€	1661,20€	
Chambre particulière ambulatoire	80€	0€	0€	80€	30€	80€	80€	0€	50€	0€	0€	
Optique	0											
Équipement optique 100% santé monture + 2 verres unifocaux	125€	22,50€	22,50€	0€	102,50€	102,50€	102,50€	102,50€	0€	0€	0€	
Équipement optique : monture + 2verres unifocaux, tarif libre	345€	5,13€	3,08€	0€	162,05€	312,05€	325,05€	341,92€	183€	33€	23€	Prix moyen national de l'acte
Équipement optique : monture + 2verres multifocaux, tarif libre	700€	27,38€	16,43€	0€	320,95€	520,95€	530,95€	344,91€	379,05€	179,05€	169,05€	Prix moyen national de l'acte
Dentaire												
Détartrage	28,92€	28,92€	20,24€	8,68€	8,68€	8,68€	7,68€	0€	0€	0€	0€	Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisive, canine, prémolaire- tarif 100% santé	500€	120€	84€	0€	416€	416€	416€	416€	0€	0€	0€	
Couronne céramo-métallique sur molaire – tarif libre ou maîtrisé	538,70€	120€	84€	0€	66€	156€	276€	454,70€	388,70€	298,70€	178,70€	
Orthodontie acceptée par le régime obligatoire par semestre	650€	193,50€	193,50€	0€	48,38€	348,38€	398,38€	456,50€	408,13€	108,13€	58,13€	
Prothèse amovible 100% santé unimaxillaire	1100€	365,50€	365,50€	0€	734,50€	734,50€	734,50€	734,50€	0€	0€	0€	
Prothèse amovible unimaxillaire tarif maîtrisé	2000€	182,75€	127,93€	0€	101€	237,58€	420,33€	972,08€	1871,56€	1735€	1552€	
Aides auditives												
Aides auditives 100% santé pour les deux oreilles	1900€	400€	800€	0€	1100€	1100€	1100€	1100€	0€	0€	0€	
Aides auditives de classe 2 pour les deux oreilles - tarif libre	2900€	400€	480€	0€	320€	320€	320€	2420€	2100€	2100€	2100€	
Soins courants												
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25€	25€	16,50€	7,50€	7,50€	7,50€	7,50€	1€	1€	1€	1€	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30€	30€	20€	9€	9€	9€	9€	1€	1€	1€	1€	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent OPTAM ou OPTAM-CO)	44€	30€	20€	23€	9€	20,50€	23€	1€	15€	3,50€	1€	Prix moyen de l'acte national base sécu 30€
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie et dépassement d'honoraires libres (non adhérent OPTAM ou OPTAM-CO)	56€	23€	15,10€	18,40€	6,90€	13,80€	18,40€	22,50€	34€	27,10€	22,50€	Prix moyen de l'acte national base sécu 23€
Kinésithérapeute par séance	16,13€	16,13€	9,68€	5,95€	5,95€	5,95€	5,95€	0€	0€	0€	0€	
Petits appareillages (ex:symelles orthopédiques)	140€	28,86€	26,88€	0€	11,54€	18,76€	40,40€	122,68€	111,14€	103,93€	82,28€	
Pharmacie vignettes bleues vignettes blanches vignettes oranges			30%	70%	70%	70%	70%	0€	0€	0€	0€	Produits génériques
Cures thermales acceptées par le régime obligatoire forfait RH3	518,91€		337,30€	0€	0€	306,61€	381,61€	181,61€	181,61€	0€ + 125€	0€ + 200€	Forfait additionnel

OFFRE PRIVILEGE

MUTUELLE SANTÉ
La citoyenne

optikal



PRISE EN CHARGE DIRECTE DE
VOTRE MUTUELLE «CCMO»

2^{ème} PAIRE PERSONNALISÉE
A PARTIR DE 1 euro

REMISE EXCEPTIONNELLE DE 20 %
SUR TOUTES LES
COLLECTIONS SOLAIRES EN STOCK

CONTRÔLE GRATUIT
DE VOTRE VUE ET DE VOTRE AUDITION
SUR R.V.

CHOIX DE MONTURES
DANS LES PLUS GRANDES MARQUES
AU MEILLEURS PRIX

POSSIBILITÉ DE SE DÉPLACER
A VOTRE DOMICILE

(voir conditions en magasin)

SPECIALISTE LENTILLES DE CONTACT
ET VERRES PROGRESSIFS

LUNETTES DE SPORT ET DE SÉCURITÉ
ADAPTÉES A VOTRE VUE

POUR UN ACCUEIL PRIVILÉGIÉ ET DANS LE RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE,
NOUS VOUS RECEVRONS SUR R.V. (SOIT PAR TÉLÉPHONE OU SUR NOTRE SITE INTERNET.)

OPTIQUE & AUDITION



SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE
84, rue Général Leclerc
Tél. 03 20 63 92 07
e-mail : optikal.2@orange.fr



LILLE-FIVES
133, rue Pierre Legrand
Tél. 03 20 56 48 51
e-mail : vvol.optikal@gmail.com

Visitez notre site : www.optikal.fr - [f optikal.lillestandre](https://www.facebook.com/optikal.lillestandre)

CHOIX

STYLE

TECHNOLOGIE

PRIX



NOUVEAU
CALENDRIER 2021



Métropole lilloise
LES PERMANENCES de **MUTUELLE SANTÉ** citoyenne

En métropole lilloise (sur rdv uniquement)

Mairie de Lambersart	1^{er} et 3^e mercredi	De 10h à 12h
CCAS de Loos	2^e et 4^e jeudi	De 9h à 12h
CCAS de Saint André lez Lille	2^e et 4^e mercredi	De 14h à 16h
Tourcoing - Centre Social 3 Quartiers	2^e et 4^e jeudi	De 14h à 16h
Tourcoing – CCAS	1^{er} et 3^e mercredi	De 14h à 17h
Mairie de Wambrechies	2^e mardi	De 10h à 12h
Mairie de Catinghem	2^e lundi	De 14h à 16h
Mairie de Pérenchies	1^{er} vendredi	De 10h à 12h
Mairie de Santes	3^e vendredi	De 10h à 12h
Mairie d'Hallennes lez Haubourdin	2^e mercredi	De 10h à 12h
Mairie de Toufflers	4^e vendredi	De 10h à 12h
Mairie de Camphin en Carembault	3^e mardi	De 9h à 12h
Mairie de Linselles	4^e mardi	De 14h à 16h
Marcq en Baroeul (Solidaire Assur)	Du lundi au vendredi	De 9h à 18h



03 20 55 97 01



NOUVEAU
CALENDRIER 2021

MUTUELLE SANTE
LES PERMANENCES de MUTUELLE SANTÉ
citoyenne

- ✓ Mercredi 24 mars 2021 de 14h à 16h en Mairie de Férin
- ✓ Mercredi 31 mars 2021 de 10h à 12h en Mairie de Cantin
- ✓ Jeudi 22 avril 2021 de 10h à 12h en Mairie d'Erchin
- ✓ Mercredi 26 mai 2021 de 10h à 12h en Mairie de Goeulzin
- ✓ Jeudi 24 juin 2021 de 10h à 12h en Mairie de Bugnicourt
- ✓ Vendredi 25 juin 2021 de 10h à 12h en Mairie de Villers au Tertre
- ✓ Lundi 19 juillet 2021 de 16h à 18h en Mairie de Roucourt
- ✓ Mercredi 22 septembre 2021 de 10h à 12h en Mairie de Cantin
- ✓ Jeudi 21 octobre 2021 de 10h à 12h en Mairie d'Hamel
- ✓ Vendredi 26 novembre 2021 de 10h à 12h en Mairie de Villers au T.

PRENDRE RENDEZ-VOUS AU 03 20 55 97 01 ou contact@solidaire-assur.com –
d'autres créneaux peuvent être ouverts à la demande ! Rdv à domicile autour des permanences.

LES GESTES À RESPECTER EN RDV

Se saluer sans se serrer la main	Gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
Stylo individuel (ou mis à disposition)	0 papier si possibilité d'envoi par mail
Port du masque obligatoire	Respect de l'horaire du rendez-vous

Démarchage téléphonique (suite)

Peu à peu il semble que la situation s'améliore au niveau de votre protection contre ces opérations indélicates qui fleurissent depuis de nombreux mois. En effet le législateur vient de compléter la loi par de nouvelles obligations contrai gnantes: la ou le téléspecteur devra clairement s'identifier ainsi que la société pour laquelle il travaille. Il devra également préciser le but de son appel dès le début d'entretien et raccrocher immédiatement en cas de refus de votre part. En aucun cas il ne pourra conclure le contrat sans vous avoir communiqué l'ensemble de sa proposition et projet de contrat soit par mail ou courrier postal. Il vous appartiendra dès lors de retourner les pièces dûment signées à l'expéditeur qui pourra alors entamer la procédure de transfert des garanties prévue dans la loi de résiliation infra-annuelle. C'est également la date de votre retour qui sera prise en compte pour date de début du délai de rétractation. Les démarcheurs téléphoniques sont également obligés de vérifier avant tout appel que votre ligne n'est pas inscrite sous Bloctel, en cas de non respect de très lourdes amendes sont prévues.



Nous avons confiance en l'avenir et nous sommes acteurs du changement

pour que vous n'ayez pas à le subir :

Il est maintenant nécessaire de revenir aux fondements de base :

Responsabilité – Solidarité - Transparence - Frugalité - Efficacité - Proximité – Compétence.

Notre engagement votre santé: les objectifs

- **en améliorer l'accès aux soins**
- **en réduire le coût de la complémentaire santé**
- **en œuvrant pour retrouver une égalité de traitement fiscal des cotisations**

